

Quelles questions se poser en vue de construire les résultats d'apprentissage ?

Le processus d'élaboration des résultats d'apprentissage suppose d'avoir défini au préalable les compétences dont les diplômés devraient faire preuve à l'issue de la formation ainsi que l'architecture de la formation, c'est-à-dire la composition en Unité d'Enseignement (UE) pour chaque parcours.

Qui rédige ?

Le ou les responsables de l'UE en lien avec l'ensemble des intervenants participants aux enseignements (doctorants, vacataires professionnels...).

Méthodologie proposée :

Nous vous proposons une checklist qui va vous aider à concevoir les résultats d'apprentissage :

- Rassembler tous les documents qui vont aider à la construction des résultats d'apprentissage :
 - La vision et les référentiel de compétences
 - L'architecture de la formation (liste des intitulés d'UE)
 - La fiche UE (si l'UE existait dans le cadre de la précédente habilitation)
 - Le synopsis de l'enseignement (si l'UE existait dans le cadre de la précédente habilitation)
 - Ou à défaut, la liste des principales notions à connaître, le déroulé de l'enseignement (nombre de CM/TD/TP, rythme...), la liste des activités proposés...
(Cette liste n'est pas exhaustive)

- Deux options s'offrent à vous :
 - Le périmètre de l'UE est quasiment le même que lors de la précédente habilitation
= Reprendre la liste des items de la rubrique « compétences acquises » de la fiche UE. Relire chaque item et l'analyser au vue des critères de rédaction d'un résultat d'apprentissage.

 - Le périmètre de l'UE est très différent par rapport à la précédente habilitation ou c'est une nouvelle UE.
= Partir du référentiel de compétences précédemment écrit et de l'architecture de la formation pour rédiger les compétences selon les critères explicités ci-dessous.

Critères pour la rédaction d'un résultat d'apprentissage :

Quel que soit le résultat d'apprentissage, il se rédige en tenant compte des critères suivant :

- Le contexte est précisé par le biais d'une formulation de type : « Au terme de » (cours/enseignement/EC/UE). Cela annonce le délai et contextualise le résultat attendu.
- Les apprentissages sont centrés sur l'étudiant, il est cité en tant que tel.
- Le domaine d'apprentissage et le niveau attendu est annoncé par le choix d'un verbe d'action.
- L'objet ou le résultat attendu est explicite, compréhensible par l'étudiant, atteignable à partir des enseignements et des activités proposées en amont.
- Les conditions de l'exercice peuvent être précisées si elles sont spécifiques ou si elles permettent une meilleure compréhension du résultat d'apprentissage (exemple : « dans le cadre d'un exposé oral »).
- Le résultat d'apprentissage doit être observable, quantifiable et potentiellement évaluable.

Il n'existe pas de règle quant au nombre de résultats d'apprentissage par UE, tout dépend de son contenu, de la durée et des objectifs à atteindre par les étudiants. Il est courant d'en rédiger 6 à 10 par UE.

- Formuler ou reformuler les résultats d'apprentissage en prenant en compte tous les critères.
- Compléter le tableau d'aide à la rédaction des résultats d'apprentissage.
- Proposer une 1^{ère} version de ce document à l'équipe pédagogique de l'UE pour recueillir leur corrections et remarques.
- Proposer une 2^{ème} version de ce document à l'équipe pédagogique de la formation. Il est conseiller de vérifier la cohérence des résultats d'apprentissage avec ceux des UEs amont et aval en échangeant avec les responsables de ces UEs.
- Finaliser les travaux.